



CONTRAT DE VENTE

LE TOUR DE LA GRECE

DU 14 avril au 9 mai 2024



Sortie ouverte
Aux adhérents FFACCC

Nom : Prénom : N° d'Adhérent : | | | | |

Nom : Prénom : Club :

Nb.de personnes Dont : Adulte (s) et ... Enfant (s) (moins de 12 ans) Première sortie : Non Oui

Adresse : Code Postal : Ville :

Tél. fixe : | | | | | | | | | | Portable : | | | | | | | | | |

Pour retour du contrat et confirmer votre inscription nous indiquer votre e-mail :

e-mail :@..... ou joindre une enveloppe timbrée à votre adresse.

Longueur C.C. : Hauteur : Poids : Double essieux : Oui Remorque : Oui Longueur :

Immatriculation du CC : Avez-vous un animal domestique : Oui Non

Arrivez les vides et les pleins faits. Respectez l'heure d'ouverture de la sortie.

***** Les voyages ou sorties sont établis conformément aux réglementations liées à l'immatriculation Voyages de la FFACCC et au nouveau code du Tourisme.**

	Prix	Nb	Montant
Voyage Grèce 2 personnes par Camping-car. Prix incluant toutes les prestations prévues au descriptif consultable sur site club à l'exclusion de toutes autres prestations.	1 500.00 €	2	3 000.00 €
TOTAL			3 000.00 €

Paiement exclusivement par CB via Helloasso sur site internet club

clubcampingcarspaysdefayence.fr

Bulletin à retourner

IMPERATIVEMENT

Avant le : 30 novembre 2023

Accompagné du justificatif de règlement à l'ordre du
CLUB CAMPING CARS PAYS DE FAYENCE

Nb de CC mini : 15

Nb de CC maxi : 20

Inscription :

M. ou Mme. LABLANCHE Patrick
1123e chemin de la peyrière
83440 Fayence

Fixe : 04 94 84 73 39

Portable : 06 82 80 87 52

e-mail : patrick.lablanche@gmail.com

Ne sont pas inclus dans le prix : (les frais personnels, les frais de carburant, les passages de bacs, les repas et visites non mentionnés dans le programme, les pourboires, les assurances « annulation et rapatriement » etc.)

Intolérances alimentaires :

Monsieur : NON OUI LESQUELLES :

Madame : NON OUI LESQUELLES :

Autres personnes :

Nos amis les animaux sont les bienvenus dans la sortie, mais malheureusement ne sont pas admis dans les transports, restaurants, salles de réunions, visites, musée et tous lieux publics. Ils sont sous la responsabilité de leurs propriétaires.

Je soussigné M ou Mme agissant pour moi-même et/ou pour le compte des personnes que j'inscris et n'ignore pas que ce voyage peut être cédé à un autre adhérent FFACCC moyennant un préavis de 8 jours et sous réserve du paiement de 30€ de frais. Ma signature ci-dessous implique l'acceptation :

- Des conditions générales et particulières des conditions de vente consultables sur le site internet de la FFACCC dont j'ai pris connaissance en particulier en cas d'annulation sans remplaçant de trouvé par mes soins, je serai pénalisé comme suit : **Plus de 120 jours avant le départ 100 €, de 120 à 60 jours 50% du prix du séjour, moins de 60 jours 100% du prix.**

- Du programme défini pour cette sortie, ainsi que tout changement de ce programme à l'initiative de l'organisateur.

- L'adhésion au club organisateur en tant que membre de droit du fait que j'adhère à un autre club de la FFACCC.

- Tous les participants à cette sortie évoluent sous couvert de leur assurance personnelle pour les dommages non couverts par l'assurance responsabilité civile de l'association ».

Association d'utilisateurs de camping-car régie par la loi du 1^{er} juillet 1901, déclarée en préfecture du Var
Bénéficiaire de l'agrément tourisme de la FFACCC n°IMO75100284/ Assurance MACIF n° 15195976.

Le :

Le.....

À :

À.....

Signature de l'adhérent

Signature du Club :

Nom du signataire